

LE SOCIALISTE

Organe du Parti ouvrier

LE NUMERO : 10 CENTIMES

ABONNEMENTS : France, 3 m. 1 fr. 50; 6 m. 3 fr.; Un an, 6 fr.
Etranger, — 2 fr. — 4 fr. — 8 fr.

PARAISANT LE SAMEDI

Comité de Rédaction :

G. DEVILLE, R. FRÉJAC, J. GUESDE, P. LAFARGUE, A. LE TAILLEUR.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

17, rue du Croissant, Paris.

ANNONCES : au bureau du Journal

Les citoyens dont l'abonnement expire le 1^{er} décembre, sont priés de le renouveler sans retard, pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

EN ESPAGNE

Le roi Alphonse est mort : il y a des gens, des révolutionnaires même qui s'imaginent que cette mort va amener une modification dans les choses d'Espagne. Que des républicains bourgeois, pour qui l'étiquette gouvernementale est la chose importante, pensent ainsi, rien de plus juste. Admettons que Castelar le fédéraliste proclame la République dont il serait l'ornement présidentiel, qu'y aurait-il de changé dans la situation de l'Espagne? Rien, du moins au point de vue socialiste.

Depuis cinquante ans, l'Espagne, cette terre classique des *pronunciamientos*, renverse ses gouvernements; les régimes les plus divers s'y sont succédés; monarchie despotique fortement théocratique, monarchie constitutionnelle libérale, république fédérale. A chaque renouvellement du personnel gouvernemental, une nouvelle couche de la bourgeoisie arrive au pouvoir et s'y cantonne pour *razzier* le pays. Les hommes d'Etat espagnols sont connus par leur impudente rapacité : il est vrai que, depuis que la France a eu le bonheur d'être gouvernée par les opportunistes, les hommes d'Etat français font pâlir la gloire des politiciens espagnols. Pendant que les gouvernants s'emplissent les poches, la bourgeoisie commerciale, industrielle et financière étend sa domination sur le pays, généralisant la misère et imposant le travail forcé dans les bagnes capitalistes. Les Espagnols, ces hommes si fiers, aux sentiments si chevaleresques, qui avaient une si vertueuse horreur du travail, qui désespéraient les économistes parce qu'ils ne permettaient pas aux capitalistes de les exploiter comme de simples Français et Anglais, les Espagnols seront bientôt abaissés au niveau des peuples civilisés : ils seront condamnés au travail de fabriques et de mines.

En effet, les juifs et les chrétiens de la finance cosmopolite se sont emparés de Madrid : les Espagnols pourront changer la royauté pour la République. Canovas pour Zorilla ou Salmeron, le gouvernement sera toujours le prisonnier de la haute-pègre financière, qui pompera les trésors de la nation. Les capitalistes anglais se sont jetés comme des bêtes dévorantes sur le midi de l'Espagne, ils ont accaparé les riches vignobles des provinces de Malaga, de Grenade, de Murcie, d'Almeira, d'Alicante. Les grands propriétaires qui ont déboisé l'Espagne, s'emparent des biens communaux et dépouillent les paysans de tous leurs privilèges. Les industriels en Catalogne, en Navarre, un peu partout, introduisent la grande industrie mécanique et ruinent la petite industrie qui donnait au travailleur de l'aisance sans trop de labeur, et ne créait pas les monstres modernes, les Chagot, les Schneider, les Ménard-Dorian, qui ne vivent qu'en volant des milliers de producteurs.

Peut-être que les événements politiques qui vont se dérouler en Espagne amèneront au pouvoir Castelar et les républicains, nous le souhaitons; et nous souhaitons surtout que la République s'y établisse fermement pour que le peuple espagnol, si courageux, si intelligent et si révolutionnaire, ne soit plus préoccupé de la question politique et ne songe qu'à la question sociale; qu'à s'emparer du pouvoir pour expropriar la classe capitaliste et nationaliser les instruments de production, puis, ensuite pour détruire l'Etat et le remplacer par une scientifique administration sociale de la production et de l'échange.

RIEN !

La question des employés de chemins de fer et de leurs rapports avec les Compagnies ne date pas d'hier. Il y aura, le 12 février prochain, quinze ans qu'elle était posée devant les Chambres — réduites alors à une Assemblée unique — par une « pétition des mécaniciens de nos voies ferrées à M. le ministre des travaux publics ». Et le filière parlementaire qu'elle a suivie, les phases par lesquelles elle a passé avant d'arriver au Sénat — qui se prépare à l'enterrer — méritent qu'on s'y arrête. Aujourd'hui surtout que de divers côtés on essaie de renflouer, de remettre à flot la vieille machine du socialisme réformiste et d'y embarquer, et d'y faire ramer — à perpétuité — la classe ouvrière.

La pétition du 12 février 1871 portait sur les sept points suivants :

a. Détermination de salaires gradués selon les classes et « n'ayant rien d'exagéré puisqu'ils avaient été accordés par l'Etat, lorsqu'il a exploité au lieu et place des Compagnies »; — b. fixation des indemnités de déplacement identiques pour les mécaniciens et les chauffeurs dont « les besoins sont les mêmes »; — c. journée normale de 10 heures et limitation à six des heures supplémentaires payées comme telles; — d. règlement disciplinaire « basé sur l'équité et ne pouvant devenir un instrument de spéculation »; — e. suppression des auxiliaires; — f. réduction de la vitesse et des charges des machines; — g. retraite de moitié des appointements après vingt ans de service et du tiers après quinze, la moitié en cas de décès réversible sur la veuve.

Elle fût suivie d'une adresse à l'Assemblée nationale et d'une lettre à M. le ministre de l'intérieur, exposant toutes les deux les violences exercées par les Compagnies contre les pétitionnaires. Et elle aboutit à ceci : c'est que, « à la suite d'une instruction judiciaire M. le ministre des travaux publics crut devoir appeler sur un des signataires, l'employé Grimbert, la sévérité de ses chefs et signaler par voie de circulaire à toutes les compagnies l'existence d'une Société non autorisée, menaçante pour leurs intérêts » (1). — L'Etat faisait plus que livrer, il dénonçait aux esclavagistes à la Rothchild ceux de leurs nègres blancs qui s'étaient avisés d'en appeler à son intervention protectrice !

Le silence dans les rangs ainsi rétabli par cette exécution en commun, ce sont deux représentants du peuple, MM. de Janzé et Raoul Duval, qui entrent en ligne le 9 février 1872 avec une proposition de loi « relative à l'établissement à Paris d'une cinquième section du conseil de prud'hommes ayant pour mission de statuer sur les différends entre les ouvriers employés par les Compagnies de chemins de fer et les comités de direction des dites Compagnies. »

Cette proposition — ultra-restreinte — rapportée par M. Bastid, qui conclut au rejet comme « attentatoire à l'ordre de juridiction et perturbateur du service, » est repoussée par l'Assemblée le 24 avril par 341 voix contre 192.

Le 3 août 1874 — deux ans après — c'est M. Cazot qui, au nom d'un certain nombre de ses collègues, réclame — en limitant le bénéfice aux seuls mécaniciens et chauffeurs — 1° que les renvois ne puissent avoir lieu qu'en vertu d'une cause déterminée; 2° que ces causes soient déterminées par un règlement d'administration publique; 3° que les contestations entre les Compagnies et les mécaniciens et chauffeurs soient déferées à la section des métaux du conseil de prud'hommes.

Favorablement accueilli par la commission d'initiative mais avec des réserves qui n'en laissent rien subsister, ce nouveau projet n'arrive même pas au vote de l'Assemblée nationale qui se sépare sans se donner la peine de l'étrangler.

Ramassé par M. Casse en mars 1876 et pris en considération par la Chambre des députés en juillet dans la limite des objections de M. Andrieux touchant sa complète « incompatibilité avec les nécessités d'une rigoureuse discipline » il lui faudra attendre jusqu'au 29 janvier pour être amendé dans le sens suivant :

1° Extension à tous les agents commissionnés du bénéfice de la loi;

2° En cas de démission, de révocation ou de décès, restitution avec les intérêts à ces agents ou à leurs héritiers des retenues opérées sur leurs appointements en vue d'une pension de retraite.

Reprise en considération et renvoyée à l'examen d'une commission spéciale, cette proposition se fonde dans un texte nouveau de M. de Janzé qui applique à tous les agents, commissionnés ou non, les dispositions relatives aux caisses de retraite et de secours et substitue à la juridiction des prud'hommes « un tribunal arbitral composé du juge de paix du canton et de deux arbitres juges nommés par chacune des deux parties :

« Il ne s'agit pas — lit-on dans l'exposé des motifs — d'altérer la discipline, laquelle n'est d'ailleurs pas intéressée à ce qu'après dix, quinze ou vingt années l'agent perde sa position, son avenir et laisse dans la caisse de la Compagnie ce qu'il a versé d'amendes et de retenues.

« La liberté des contrats n'est pas davantage en cause, aucune législation n'ayant jamais reconnu les conventions léonines et les Compagnies placées dans la dépendance et sous la main de l'Etat ne pouvant lui dénier le droit de s'immiscer dans leurs relations avec leurs agents et d'y régler par une loi ce qui lui paraît aussi indispensable à une bonne administration qu'à une bonne justice ».

Encre perdue ! Après un débat de trois jours, l'article 1^{er} est repoussé par 228 voix contre 210, le 3 mars 1881.

C'est alors — et enfin — que se produisent en février 1882, les deux projets, l'un de MM. Raynal et Waldeck-Rousseau, l'autre de MM. Delattre et de Janzé, qui

(1) Rapport Cuvinot p. 7.

ont fait feu, donnant naissance à la proposition de loi, dont le Sénat a été saisi par la Chambre.

Cette proposition est ainsi conçue :

Art. 1^{er} : La convention par laquelle les Compagnies et administrations de chemins de fer louent les services de leurs agents commissionnés ne peut être résiliée sans motif légitime par la volonté de l'une des deux parties contractantes que moyennant la réparation du préjudice causé à l'autre partie; seront assimilés aux agents commissionnés les employés et ouvriers qui participent aux caisses de retraite ou de secours.

Art. 2 : Un règlement d'administration publique déterminera les emplois qui ne pourront être confiés qu'à des agents commissionnés et les causes en vertu desquelles pourront être prononcées les peines de la révocation ou de la descente de classe.

Art. 3 : Homologation par le ministre des travaux publics des règlements et statuts des caisses de retraite et de secours des Compagnies et attribution définitive à ces caisses des retenues exercées sur les salaires, lesquelles n'auront pas le caractère de réparation d'un dommage.

Art. 4 : Liberté aux employés d'une ou de plusieurs Compagnies de former entre eux des caisses dont l'administration leur appartiendra exclusivement.

Art. 5 : Renvoi devant les tribunaux civils et les cours d'appel des contestations qui seront instruites comme affaires sommaires et jugées d'urgence.

Impossible, on le voit, de moins accorder aux victimes, par centaines de mille, des Compagnies qui pour leur salaire et pour la durée du plus forcé des travaux restent livrées à l'arbitraire des employeurs et auxquelles on refuse jusqu'à la restitution des caisses existantes et constituées, remplies à leurs dépens, en même temps qu'on les renvoie, pot de terre contre pot de fer, se faire sous prétexte de justice sommaire, exécuter par une magistrature complice. A peine si satisfaction leur est donnée en principe relativement aux congédiements sans motifs, qui ouvriront un recours à indemnité, et aux descentes de classes, qui seront limitées et conditionnées — sur le papier.

Et cependant, si dérisoire soit-elle, cette réforme a fait dresser ce qu'il peut leur rester de cheveux sur le crâne de nos sénateurs. Après « de longues et multiples séances » consacrées à l'audition des délégués des agents des Compagnies — et des représentants surtout des grandes Compagnies — la commission s'est prononcée à l'unanimité pour le rejet.

Il n'y aura, il n'y a rien pour vous, citoyens des voies ferrées qui aurez fait inutilement pendant quinze ans le pied de grue à la porte de cinq législatures, d'une Assemblée nationale et de quatre doubles Chambres.

Le parlementarisme bourgeois ne tient pas cet article là.

CERCLE D'ECONOMIE SOCIALE

Mercredi 25 novembre, s'est tenu au café Hollandais la première réunion préparatoire pour la formation du Cercle d'économie sociale. Près de quatre-vingt personnes venant de coins les plus différents de l'horizon socialiste avaient répondu à notre appel. Les citoyens Lavroff, Vaillant, Camélinat et le D^r Letourneau s'étaient excusés de ne pouvoir assister à cette première séance.

Le citoyen Brissac est nommé président, et le citoyen Alexandre secrétaire. Le citoyen Guesde, au nom de la rédaction du *Socialiste*, expose l'idée qu'elle avait eu en convoquant cette réunion : C'était la création d'un cercle neutre, ou des hommes qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer pourraient se réunir pour échanger leurs idées. Les citoyens Limousin, Fournière, Christinet, Deville, etc., ont tous insisté sur la nécessité de donner au Cercle un absolu caractère de neutralité, en ne passant jamais au vote sur aucune question discutée, et en ne prenant part à aucune action parlementaire ou autre, ni à aucune propagande. Cette opinion a été généralement admise par toute l'Assemblée, qui a adopté le titre de *Cercle d'Economie sociale*.

On s'est occupé ensuite de questions d'ordre administratif : — local, jour de réunions, cotisations, etc. Afin de ne pas éloigner les ouvriers qui déjà appartiennent à d'autres organisations, où ils doivent s'imposer des sacrifices, l'assemblée a décidé que la cotisation mensuelle serait aussi minime que possible et que dans aucun cas elle ne dépasserait un franc par mois. Un citoyen a proposé même d'admettre librement tous les ouvriers appartenant à d'autres organisations, qui seraient considérés comme membres honoraires. — Nous serons toujours honorés de la visite des ouvriers, a ajouté le citoyen Viardot. — Les citoyens Christinet, Fournière, etc., ont proposé que chaque membre, ainsi que cela se fait dans les cercles de province, put librement amener autant d'amis qu'il le désirerait : ainsi, ont-il dit, nous aurions avec nous les ouvriers trop pauvres pour ne pouvoir cotiser.

L'assemblée a nommé une commission de neuf membres : les citoyens Hersant, Limousin, Christinet, Viardot, May, Fournière, Oriol, Giraud et Lafargue, pour lui présenter un projet de règlement et s'occuper de l'organisation matérielle du cercle.

UN BAGNE CAPITALISTE

Les patrons de Reims baissent les salaires et obligent les ouvriers à se mettre en grève, c'est-à-dire à se condamner aux souffrances de la faim, pour défendre le salaire qui ne les fait pas vivre, mais qui les empêche de mourir. Les patrons prétendent qu'ils sont obligés par le mauvais état des affaires d'affamer les ouvriers qui les ont enrichis : ainsi se traduit la reconnaissance capitaliste. La monographie suivante montrera combien facilement et au prix de quelles douleurs ouvrières les patrons gagnent leurs millions.

La Bastille capitaliste que nous allons décrire est bâtie hors de Reims, au milieu d'une plaine rase, crayeuse et couverte d'une maigre végétation ; un mur nu et haut l'emprisonne : c'est un peignage mécanique d'une valeur d'environ deux millions et demi.

Les opérations du peignage mécanique se subdivisent en trois parties :

1° Dégraissage de la laine en suint : l'homme se borne à surveiller le travail de la machine, à renouveler l'eau trop sale et à changer la laine suffisamment propre. Le travail est de jour et de nuit ; il est accompli par deux équipes de 30 hommes, payés à raison de 3 fr. 50 par jour.

2° La deuxième opération est la carderie mécanique. Cinq machines perfectionnent la laine ; 65 ouvriers, dont la moitié sont des femmes, sont occupés à ce travail. Le salaire moyen des hommes est de 3 fr. 50 ; celui des femmes de 2 fr. 10.

3° Peignage : cinquante peigneuses mécaniques emploient 70 femmes payées 2 fr. 50 par jour et 15 hommes payés 4 fr. par jour.

La fabrique occupe en outre des mécaniciens, des journaliers, des commis, en tout 275 salariés.

Dépenses quotidiennes de la fabrique.

1 ^{re} opération	60 hommes à 3 fr. 50 par jour fr.	210
2 ^e	30 — — — — —	105
	35 femmes à 2 fr. 10	74
3 ^e	70 — — à 2 fr. 50	175
	15 hommes à 4 fr.	60
Mécaniciens	15 à 6 fr. par jour	90
Journaliers	30 à 4 fr. par jour	120
Employés	20 payés au moins en moyenne	200 fr.
		133
Totaux	275	987

A cette somme de 987 fr. il faut ajouter 342 fr. pour l'intérêt quotidien de 2 millions et demi à 5 0/0 ; plus 300 fr. pour combustibles et faux frais ; ce dernier chiffre est arbitraire. Donc les dépenses quotidiennes s'élèvent approximativement à 1270 fr.

La production moyenne est de 12,000 kilos de laine peignée par 24 heures. Chaque kilo est payé 0 fr. 80 c. ; le produit quotidien est donc de 9,600 fr.

Si l'on soustrait les 1,270 fr. de dépenses, il reste un bénéfice net de 8,330 francs.

La maison ne travaille qu'à façon. La matière première, la laine en suint, lui est fournie par les filateurs ; elle n'a pas de frais de transport à payer. La laine une fois dégraissée et peignée est expédiée ; si elle est gardée en magasin, son propriétaire paye les frais d'emmagasinage au tarif du chemin de fer. La maison ne travaille pas à crédit : la laine délivrée, la facture est envoyée en banque pour être encaissée. Il n'y a pas de risques, ni de pertes : tout est profit.

Pendant l'été la matière première est abondante ; on travaille nuit et jour ; les équipes se succèdent, sans que les feux s'éteignent, sans que les machines s'arrêtent. En hiver on ne travaille que trois jours par semaine. On peut donc porter le nombre des journées de travail d'une durée de 24 heures, à une moyenne annuelle de 150 journées.

Chaque journée de travail donnant un bénéfice net de 8,330 fr., les 150 journées produisent donc un bénéfice net de 1.245.000 francs.

Si l'on retranche 245,000 fr., pour faux frais de toute sorte et dépenses pendant le temps que l'outil ne fonctionne pas, il reste un million.

Si ce million était distribué parmi ceux qui l'ont produit, parmi les 275 employés et ouvriers de la fabrique, chaque salarié recevrait 3.637 francs.

Mais ce million de plus-value produit par des travailleurs français, est empoché par quelques faibles anglais. La France ayant été fermée par les tarifs douaniers aux marchandises anglaises, les capitalistes d'Outre-Manche ont transporté leurs capitaux en France, ont bâti des usines, des fabriques, dans lesquelles ils font suer des millions aux travailleurs français. Le chef de la Compagnie anglaise à qui appartient le bague de Reims, M. Holden, possède à lui tout seul un peignage mécanique à Roubaix, qu'il a bâti avec les économies faites sur le dos des ouvriers rémois. Cet Holden, il y a quelques années

de cela, était petit employé chez un de ses parents, aujourd'hui il est plusieurs fois millionnaire. Le gouvernement de la République non seulement permet à Holden et à ses quelques associés anglais de dépouiller tous les ans les ouvriers français du fruit de leur travail, mais encore, en vue d'encourager les exploiters anglais à venir voler les ouvriers français, il a décoré Holden pour avoir établi à Reims et à Roubaix des peignages mécaniques, dans lesquels il vole et torture des ouvrières et des ouvriers français. Peut-être lui donnera-t-on un jour une place ministérielle comme à Waddington qui, anglais d'origine, vit du travail des salariés français.

M. Holden inflige à ses ouvriers un travail de onze heures par jour et de dix heures par nuit. Dans les ateliers de carderie et de peignage, les dix heures de travail de nuit sont imposées à des femmes et à des jeunes filles. Si au lieu d'établir ses bagnes en France, il les avait établis dans son pays natal, en Angleterre, M. Holden n'aurait pas pu faire travailler les hommes plus de dix heures par jour, et les lois anglaises lui auraient interdit l'emploi des femmes et des jeunes filles pendant la nuit. Trouvant gênantes ces entraves mises à l'exploitation capitaliste, il vient en France où règne la plus absolue liberté capitaliste ; et, dans ce pays de la Révolution, il exploite plus féroce des ouvriers et des ouvrières, qu'il n'aurait pu le faire dans son propre pays.

Ainsi, le gouvernement de la France républicaine tolère qu'un capitaliste anglais vienne chercher en France une possibilité d'exploitation plus complète de la classe ouvrière, qu'il n'aurait pu la trouver dans la monarchique Angleterre. Si demain M. Holden avait besoin de soldats pour sabrer et chasser ses ouvriers en grève, c'est avec empressement que M. Brisson, que M. Clémenceau les mettraient à son service. M. Holden pourrait être un Prussien, le neveu ou le fils de Bismarck ou de Moltke, qu'il trouverait tous les corps constitués de France prêts à le soutenir contre des ouvriers français défendant leurs salaires. Le gouvernement bourgeois, monarchique ou républicain, mettra toujours les forces de la nation au service des Rothschild de la finance internationale pour protéger leurs intérêts usuraires en Tunisie, en Egypte, dans n'importe quelle partie du monde ; mais il ne défendra jamais les intérêts des ouvriers français, même contre les capitalistes étrangers : il livrera, au contraire, les travailleurs sans défense aux exploiters de toutes les nations.

C'est ainsi que les gouvernements bourgeois entendent le patriotisme.

Un accident arrivé à notre cliché du portrait de Pierre Layroff nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine la suite de notre GALERIE SOCIALISTE.

UNE EXPOSITION OUVRIÈRE

En 1886 doit avoir lieu à Paris une Exposition internationale ouvrière pour laquelle, dans sa séance du 6 août, le Conseil municipal a voté une somme de 150.000 francs.

Le but de cette Exposition est, d'après le rapporteur, M. Jacques, de « montrer quelle est la capacité des ouvriers en matière industrielle et aussi en matière administrative. » Le citoyen Chabert n'est pas d'un autre avis. Pour lui aussi il s'agit d'une « Exposition pouvant avoir un intérêt considérable au point de vue non seulement des ouvriers, mais de l'industrie en général. » « Actuellement, a dit le conseiller ouvrier, nous ignorons jusqu'à quel point les ouvriers parisiens, livrés à eux-mêmes, sont capables de faire bonne figure dans une exposition ; il importe, au point de vue de l'industrie, au point de vue même des finances municipales, que nous soyons fixés à cet égard. »

Telle n'est pas notre manière de voir. Nous estimons, pour notre part, que la capacité ouvrière, entendue dans le sens des travailleurs de tout ordre, n'est plus à prouver, affirmée qu'elle a été par je ne sais combien d'expositions internationales dans lesquelles l'employeur capitaliste ne figurait que comme empocheur de profits ou décrocheur de médailles. Mais peu importe !

Le fait existe, contre lequel nous ne pouvons rien. Ce fait, c'est l'Exposition de 1886, dont les chambres syndicales parisiennes, au nombre de « cent », d'après le rapporteur, ont pris la responsabilité et à laquelle a été ouvert par la Ville un crédit de 150.000 francs. Puisqu'elle a été acceptée à titre d'épreuve, le devoir de chacun est de ne rien négliger pour que, de cette épreuve, le prolétariat parisien ne sorte pas, je ne dis pas vaincu, mais diminué.

Pour cela, il faut que tout le monde donne, y mette du sien, non seulement les syndicats, mais les groupes corporatifs, non seulement les groupes corporatifs, mais les travailleurs isolés ou individuels, puisque eux aussi sont appelés à ce concours.

Voici, en effet, comment s'est exprimé le rapporteur : « Vous remarquerez tout d'abord que nul caractère d'exclusivisme ne peut être attribué à l'exposition future ; toutes les chambres syndicales ouvrières, indistinctement, peuvent y participer. »

Et M. Strauss :

« J'ai demandé à M. Chabert si l'appel des chambres syndicales s'adressait à toutes les chambres syndicales et à tous les ouvriers même n'appartenant à aucun groupe corporatif. M. Chabert m'a répondu affirmativement. Mais j'estime qu'il serait bon, pour l'édification de nos collègues, que M. Chabert donnât à sa réponse un caractère officiel et une autorité plus grande en la répétant à cette tribune. »

Et le citoyen Chabert, ainsi interpellé, de répondre :

« Je répète avec plaisir ce que j'ai déclaré à M. Strauss : dans l'Exposition ouvrière, il n'y a aucune sorte d'exclusivisme. »

Les ouvriers, syndiqués ou non, sont donc bien et dûment avertis. Du moment qu'ils peuvent, ils doivent prendre part à la prochaine Exposition en s'adressant, à cet effet, au secrétaire de la commission organisatrice, le citoyen Lavaud (2, rue Vicq d'Azir) chargé de mettre à leur disposition les fonds nécessaires.

Il ne faut pas donner la joie d'un insuccès à notre bourgeoisie municipale qui, en votant les 150,000 francs demandés, quelques jours avant le scrutin législatif, dans un intérêt électoral, s'est réservé le droit de faire contrôler les opérations par des délégués à elle.

LETTRE DE BELGIQUE

Gand, 22 novembre 1885.

Nous avons marché sous le drapeau rouge à Gand.

Les longs plis du large drapeau flottaient gaiement au vent. Le soleil caché depuis des semaines entières reparut tout-à-coup pour jeter un rayon lumineux sur le drapeau des prolétaires.

Ledeberg, où l'on allait, verrait pour la première fois la glorieuse couleur de l'étendard du peuple. Trois milliers d'ouvriers le suivaient en rangs serrés, les clairons sonnait la *Marseillaise*. D'autres milliers d'ouvriers, qui auraient été condamnés à mourir de faim, s'ils s'étaient rangés avec leurs camarades, saluaient par des hurras frénétiques la rouge oriflamme. Pour eux c'était le drapeau de l'espoir ; pour les bourgeois repus qui nous regardaient avec un courroux plein d'effroi, c'était le drapeau vengeur.

On marchait en silence. Ces faces énergiques avaient l'air songeur. On pensait au passé, on rêvait de l'avenir... Que d'espérances anéanties, que de cruelles déceptions, que de difficultés vaincues et renaissant sans cesse ! Mais la tenacité flamande avait surmonté tous les obstacles ; on avançait malgré tout. Les dizaines d'autrefois étaient devenues les centaines d'aujourd'hui et deviendront les milliers de demain. Sur la carte socialiste les deux Flandres ne formaient, il y a une année à peine, qu'une énorme tache noire, illuminée seulement par un grand point rouge (Gand), et deux, trois petits points sur les frontières de la France. Et maintenant la carte de ces provinces ressemble à un beau ciel étoilé. Les masses inertes, qu'on croyait abruties à jamais par des siècles de bigotisme et de misère, s'étaient réveillées à la voix de leurs frères. Leur indifférence apparente n'était que de l'ignorance. Le journal quotidien le *Voornit* (En avant !) et le *Tochomst* (l'Avenir) furent vendus par des volontaires dans toutes les villes et tous les bourgs des Flandres. Jusqu'à vingt mille numéros furent achetés dans un seul jour et lus avec avidité par des populations qui trouvaient là, expliqué en termes bien clairs, ce qu'ils n'avaient que vaguement senti jusque là sans pouvoir l'exprimer. Les socialistes gantois se multiplièrent pour tenir des meetings bondés de monde. Le nouvel évangile de bonheur et de délivrance relevait les cœurs des endormis, ressuscitait leur énergie. Ah ! leurs misères n'étaient donc pas sans remède. Ce n'était que l'iniquité de nos institutions sociales, qui les condamnait au travail et à la pauvreté, en permettant le luxe aux faibles. Ah ! pour faire cesser ces injustices et ces vols, pour joindre eux-mêmes des fruits de leur propre travail, ils n'avaient qu'à vouloir... eh bien, ils voulaient ! Et des associations se fondèrent. Une semence féconde a été répandue partout, elle ne tardera pas à germer. Déjà quelques centaines de travailleurs sont venus renforcer l'armée du prolétariat, qui opposera une puissance toujours croissante à la force unie des lois, des tribunaux, de la police et de l'armée. Les faibles d'aujourd'hui seront les forts de demain en s'unissant. Là où est le nombre et le droit, la force ne tardera pas à venir ; et tout cela, grâce à la propagande patiente et active des tisserands de Gand. Le dévouement d'un seul de ces hommes inconnus, le courage et la persévérance d'un seul de ces zélés apôtres, ont fait et feront plus pour le triomphe de la révolution que tous les faits et gestes des anarchistes du monde entier.

Placés résolument sur le terrain de la lutte des classes, ils ne distinguent que des amis et des ennemis, et refusent toute alliance équivoque. Tous, soldats de la même cause, n'ayant d'autre rivalité que celle du dévouement, ils peuvent se fier à tous ceux qui suivent leur drapeau. Jusqu'à présent aucun traître n'a été trouvé parmi eux. Pleins de confiance dans l'avenir de leur cause, ils ont le courage d'attendre l'heure propice. Pour eux la révolution n'est pas quelque chose de mystérieux, qui vogue dans l'air et qui tombe du ciel comme une manne miraculeuse, sans qu'elle nous coûte aucun effort. C'est la guerre entre le socialisme et le capitalisme ; entre ceux qui veulent vivre de leur travail et ceux qui veulent vivre du travail d'autrui, entre ceux qui veulent le bonheur pour tous et ceux qui veulent la misère de tous et le bonheur de quelques privilégiés. Cette guerre doit éclater un jour ; les conséquences atroces du système actuel la rendent inévitable. Les socialistes gantois le savent, et, voulant vaincre, ils profitent

du temps qui leur est laissé pour augmenter leurs forces et améliorer leur organisation. N'écouter point les mauvais conseils d'une fureur momentanée, ils savent dompter leur ardeur pour ne pas retarder la victoire de la révolution par des révoltes stériles. Ils seront prêts au grand jour si ardemment attendu. Au jour de la lutte gigantesque qui décidera du sort de l'humanité souffrante, on les verra à l'œuvre, ces hommes résolus et énergiques, qui ont marché cette semaine en silence sous le drapeau rouge. Quand leur glorieux tocsin annoncera au peuple des Flandres que l'heure du combat est enfin arrivée, ils sauront vaincre. Lorsque le drapeau rouge flottera gaiement sur leur vieux beffroi, annonçant à tous que l'ère de justice, de bonheur et de liberté est arrivée, ce seront les mains calleuses de cette « canaille » qui l'y auront planté!

Et l'histoire, se ressemblant toujours, ne se répétant jamais, nous apprendra une fois de plus que les sauveurs de l'humanité ne naissent pas sur l'échafaud des riches, mais sur le dur lit du prolétaire.

RIENZI.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

PARTI OUVRIER

Le Parti ouvrier, qui n'a jamais vu dans les élections un moyen de propagande et de recrutement, ne présentera pas de candidats au scrutin complémentaire parisien.

Nous estimons que toute la propagande que permettait le renouvellement de la Chambre des députés a été faite au premier tour.

Nous ne sommes pas intervenus au second tour, le 28 octobre. Nous n'interviendrons pas et pour les mêmes raisons, le 13 décembre prochain, tout en laissant chacun libre d'agir individuellement au mieux de la cause, mais en réservant les ressources du Parti pour les luttes ultérieures.

Pour la Fédération socialiste révolutionnaire du centre et par ordre :

Le président de séance,
WORMS.

Le secrétaire,
MIGEON.

Paris, le 20 novembre 1885

— Dans la même séance le conseil fédéral a voté une somme de 30 francs pour les grévistes du bague Rogelet (Reims), en exprimant le regret que les campagnes électorales d'hier et de demain le mettent dans l'impossibilité de faire davantage.

— Mardi devait venir, devant le Conseil municipal, le rapport Cernesson sur la pétition des ouvriers sans travail et la proposition y relative de Vaillant. Ainsi l'avait décidé le Conseil lui-même. Mais depuis quand les bourgeois les plus radicaux se croient-ils liés par leur parole lorsqu'il s'agit des meurtres de faim du prolétariat?

Malgré l'insistance de Vaillant, cette « question importante et dont la solution est impatiemment attendue par la population parisienne », a été renvoyée à la semaine prochaine.

Depuis onze mois bientôt que les sans travail et sans pain de la ville la plus riche du monde ne voient rien venir de l'Hôtel-de-Ville, par eux mis en demeure, ils ont dû apprendre à patienter et à juger leurs prétendus représentants!

Alais. — On demande des candidats.

L'option du radical Madier-Montjau pour le département de la Drôme, impose aux électeurs du Gard la nécessité d'une nouvelle élection, afin de compléter leur représentation à la Chambre des députés.

Les naïfs républicains auxquels la soi-disant Fédération radicale avait laissé croire que Madier-Montjau resterait député du Gard, doivent se repentir aujourd'hui d'être tombés dans le piège grossier que leur ont tendu les sénateurs Dide et Claris.

Quant à nous, socialistes, nous nous félicitons de ce résultat que nous avions prévu, du reste, et qui justifie largement le langage par nous tenu, dans notre lutte inégale contre les fractions républicaines bourgeoises, divisées un instant, mais unies au dernier moment pour la défense de leurs intérêts communs. Et comment pouvions-nous nous tromper? La manœuvre était par trop grossière. Nous savions très bien que ce candidat bouche-trou avait été choisi, à la dernière heure, pour deux motifs : le premier, c'était d'écarter toute candidature vraiment socialiste; le second, c'est que les comités opportunistes et radicaux ayant pris l'engagement de se désister réciproquement en faveur de la liste favorisée, il était indispensable, pour obtenir l'avantage, de donner du relief à la liste radicale, en y inscrivant le nom d'un homme pouvant balancer les nullités politiques qui y figuraient. Voilà tout le secret du désappointement électoral qu'éprouvent maintenant les républicains du Gard.

Obligés cependant de s'adapter à cette nouvelle situation, ils en sont réduits à imiter les grenouilles demandant un roi.

La haute banque et le haut commerce ont déjà refusé. Le barreau consulté à ce sujet, s'est retranché derrière la modestie. Ouf!!! Enfin, à bout de ressources, ils se sont adressés à la ligue agricole qui a objecté que l'agricul-

ture manque de bras et qu'elle ne peut, dès lors, consentir à voir diminuer ceux qui lui sont restés fidèles.

A la dernière heure, nous apprenons que les diverses sociétés de maîtres d'armes du département ont offert la candidature à un spadassin émérite dont la valeur a pu être appréciée par les Parisiens pendant la Commune. Si nous en croyons les on-dit, ce dernier aurait accepté; mais nous ne donnons cette nouvelle que sous toute réserve.

LALAUZE.

Bessèges. — La situation qui nous est faite par les Graffin et les Jonquet, le premier directeur et maire de la Grand-Combe, et le second directeur et maire de Bessèges, est de plus en plus critique.

Voici la vie que mène le mineur du jour où il peut dire du pain, jusqu'au jour où il meurt asphyxié par le mauvais air, carbonisé par le grisou, écrasé sous un bloc de rocher ou enterré tout vif sous un éboulement.

L'esclave de la houille, qui n'a pas même conscience du rôle qu'il joue sur... ou plutôt sous la terre, quitte sa couche, en hiver comme en été, à 4 heures 1/2 du matin, il passe un pantalon qui ne ressemble à un pantalon que lorsqu'il est sur l'homme, car, vu dans un coin, on le prendrait à coup sûr pour un tas de chiffons; il chausse ensuite une paire de bottes qu'il a été obligé d'acheter à crédit comme il achète, du reste, tout ce qu'il use ou qu'il consomme, et que le cordonnier ne manquera pas de se faire payer en allant porter plainte au bureau où il sera très écouté; il complète son costume par un tricot marin qui lui sert à la fois de flanelle, de chemise, de tricot, de gilet, de veste, de pardessus.

Un pantalon et un tricot, voilà le costume-guenilles du mineur. Ligoté dans cette livre de chiffons que nos bourgeois ne toucheraient pas du bout de leur canne, ce paria absorbe un bol d'une eau chaude et noirâtre qualifiée ironiquement de café; il suspend à son épaule, au moyen d'une attache, son cabas en paille contenant son dîner qui se compose tout de suite de deux pommes de terre cuites, selon l'expression, dans la graisse de grenouilles, d'un gros morceau de pain dont la mie sera complètement dévorée par les nombreux rats, et d'une grosse bouteille d'eau coupée soit avec le café susdit, soit avec du vinaigre. Muni de ce frugal repas dont les chiens de Graffin ou de Jonquet ne voudraient pas, il s'en va s'enterrer vivant. Arrivé à la lampisterie, il demande par son numéro, sa lampe au lampiste qui l'avertit qu'il aura à payer 1 fr. d'amende pour avoir la veille porté son tamis percé ou détruit. Ainsi, avant qu'il commence sa journée, il est à l'amende, que sera-ce donc quand il l'aura finie?

Bordeaux. — Le Comité central socialiste révolutionnaire de Bordeaux continue sa propagande depuis les élections en créant des chambres syndicales animées de l'esprit du comité.

Le 8 novembre, dans une réunion de près de 200 ouvriers charbonniers du port de Bordeaux, a été formée la chambre syndicale de cette corporation.

Dimanche 15 novembre, a eu lieu la création d'une autre chambre syndicale, celle des employés d'administration, de commerce et d'industrie.

Nous engageons tous les groupes de France à imiter l'exemple de nos vaillants amis de Bordeaux.

Saint-Denis. — Des élections municipales partielles viennent d'avoir lieu. L'Union fédérative du centre — qui, pour le scrutin législatif du 4 octobre, s'était par trois fois refusé à faire la coalition avec les socialistes révolutionnaires du parti ouvrier et du comité central — avait fait l'union avec les républicains dits socialistes. Et la liste commune ainsi établie, comprenait un médecin, un chef de bureau, un négociant, un boulanger, un métreur et quatre ou cinq ouvriers. Elle a réuni de 1837 à 1910 voix contre 2,200 données à la liste opportuniste qui a passé tout entière.

ETRANGER

Allemagne. — Le Reichstag, à peine réuni, a été saisi d'un projet de renouvellement — le troisième — de la loi contre les socialistes.

C'était prévu, comme on peut prévoir, sans risque aucun d'erreur, que libéraux et autres progressistes voteront haut la main cette nouvelle violation de toute liberté ouvrière.

Heureusement que, aux termes mêmes de l'exposé « des motifs », l'agitation socialiste est aussi intense qu'autrefois. Plus intense serait le terme exact, puisque, depuis sept ans que la répression est à l'ordre du jour, nos amis ont gagné trois cent mille voix et quelques sièges au Parlement.

Pour répondre au procès aussi bête qu'odieux qui leur avait été intenté en raison des subventions allouées à quelques-uns d'entre eux par le parti, les vingt-quatre députés démocrates socialistes ont adressé un appel à la nation prolétarienne.

Après avoir exposé que ce n'est que contraint et forcé que l'empire allemand a concédé le suffrage universel, Liebknecht et ses collègues ajoutent :

« En refusant toute indemnité aux membres du Reichstag, on trouva un correctif contre les effets démocratiques du suffrage universel. A cet effort pour limiter la volonté du peuple, effort qui est entré dans sa période aiguë avec les procès relatifs aux indemnités parlementaires, il faut que le peuple s'oppose, par sa propre initiative, en accordant librement à ses mandataires ce que leur refuse l'Etat défenseur des intérêts des classes possédantes. »

D'autre part, en opposition aux conservateurs qui avaient demandé d'étendre à cinq ans la durée du man-

dat parlementaire, la députation socialiste vient de déposer la proposition suivante : « La période de législation du Reichstag durera deux ans; l'assemblée ne peut pas être dissoute. »

— Les 24, 25 et 26 novembre ont eu lieu les élections complémentaires pour le conseil municipal de Berlin, renouvelable par tiers. Les démocrates socialistes qui comptaient cinq élus avaient, de l'aveu de la presse bourgeoise, de grandes chances de faire passer sept ou huit des leurs.

— *Le budget d'une famille ouvrière.* — Nous trouvons dans un journal allemand, une étude du statisticien V. Studnitz, du bureau statistique de Dresde, sur les frais d'alimentation d'un enfant de la bourgeoisie à la mamelle. Les frais mensuels d'un enfant au-dessous d'un an, sont de 72 fr. 60, non comprises les dépenses pour linge et vêtements. Mettons 2 fr. 40 pour ceux-ci, nous aurons un budget de 75 fr. par mois. — Comparons maintenant les dépenses mensuelles d'une famille ouvrière. Prenons une famille ouvrière de Hambourg où l'ouvrier est mieux payé, et une famille ouvrière de Saxe ou de la Silésie où le salaire est bas. Que voyons-nous? Pour une famille ouvrière de Hambourg, celle d'un maçon, par exemple, ayant seulement deux enfants, le père ne gagne que 84 fr. 20 par mois, donc la famille entière n'a par mois que 9 fr. 20 à dépenser de plus qu'un bébé bourgeois. Les familles ouvrières de tisseurs de Saxe et de la Silésie chargées d'enfants, gagnent en moyenne 43 fr. par mois, d'après une statistique officielle. Elles dépensent donc 30 fr. de moins que le marmot bourgeois.

« Allons, canaille, ceux-là seuls qui ont quelque chose ont droit de vivre : si tu n'as rien, fais toi enterrer! » disait le grand poète Heine. Les enfants des ouvriers meurent comme des mouches pour faire vivre les enfants de ceux qui ont quelque chose sans jamais travailler.

Angleterre. — La *democratic federation* patronne trois candidats pour les prochaines élections législatives.

Burns, qui se présente à Nottingham, et qui n'a en face de lui que le colonel Seeley, tenu en suspicion par les leaders de son propre parti; John Williams et John Fielding qui posent leurs candidatures à Londres. Williams a pour adversaire un des gendres de la reine, le marquis de Lorne, qui fut vice-roi du Canada. Ce pauvre candidat semble regretter son alliance avec la famille royale d'Angleterre, car la princesse sa femme, dit-on, lui donne de la tablature; aussi le marquis de Lorne fait de l'opposition à la famille de sa femme et demande que les enfants de la reine ne soient plus pensionnés.

Nous n'avons pas le programme de Burns, mais dans celui de Williams et de Fielding nous remarquons entre autres réformes : suffrage universel; abolition de la Chambre des lords; séparation de l'Eglise et de l'Etat; obligation de loger les pauvres; impôt fortement progressif; travail pour les ouvriers en chômage; journée légale de travail réduite à huit heures; nationalisation des chemins de fer, des navires, des mines, des fabriques et du sol, en un mot de tous les moyens de production.

Belgique. — On parle beaucoup à Gand de l'invention d'une machine à peigner qui doit, dit-on, bouleverser de fond en comble l'industrie du tissage.

Le fait est exact. L'invention est due à un ouvrier courtraisien, établi en ces derniers temps à Lille. Elle est déjà en des mains habiles qui vont en entreprendre l'exploitation.

On compare la révolution qu'elle produira, à celle qui suivit l'introduction des machines et supprima le travail à la main.

LE SOCIALISME VAINCU

La grande défaite du communisme scientifique a été annoncée par le *Journal officiel* du 17 novembre, dans les termes suivants :

« M. Maurice Block présente (à l'Académie des sciences morales et politiques, séance du 30 octobre) un opuscule intitulé *Anarchisme théorique et socialisme pratique*, par M. Alphonse Courtois, secrétaire perpétuel de la société d'économie politique. L'auteur réfute aisément les théories anarchistes et collectivistes : deux chapitres lui suffisent pour cela. Malheureusement, il y a peu de chance pour qu'il se fasse lire par les socialistes, et il ne prêchera que des convertis. »

Si vous avez quarante sous à perdre, allez chez Guillaumin et vous trouverez les deux chapitres magiques. En les lisant jusqu'au bout, vous serez ébahi de l'ineptie bourgeoise, et vous remercerez Courtois d'avoir étalé sous vos yeux la nullité intellectuelle de la classe dominante.

L'auteur entend juger en dernier ressort, et pour abasourdir cet immense jury qu'on appelle le public, il fait précéder les faits de la cause, d'une définition que nous devons reproduire dans son intégralité : « Le socialisme, c'est l'envers de l'économie politique, l'opposé des vérités de cette science, l'erreur, en un mot. »

On pourrait aussi bien dire :

« Courtois, c'est l'envers d'un savant, l'opposé d'un critique consciencieux, un farceur, en un mot. » Block, si finement ramonné par Lafargue l'an dernier, (*Journal des Economistes*, novembre 1884) a raison pour une fois : Courtois est irrésistible!

Il s'agit de prouver que le socialisme est une erreur, et le sempiternel secrétaire pose en axiome ce qui est à démontrer.

Alors commence un exposé historique stupéfiant : « Karl Marx et Ferdinand Lassalle sont socialistes

d'une manière plus générale que spéciale. On ne peut les considérer comme anarchistes, ni même collectivistes. Ils ont contribué à préparer aux autres le terrain de l'erreur par leurs raisonnements subtils (Karl Marx) ou leurs allocutions sophistiquées (Ferdinand Lassalle). Les auteurs du *Capital* et de la *Lettre ouverte* sont des précurseurs; en anarchisme Frédéric Engels, en collectivisme M. Schaffle, ont formulé des dogmes. »

Je ne rêve pas et je copie fidèlement. Marx n'est ni anarchiste, ni collectiviste, à la page 51; ce qui ne l'empêche pas, à la page 53, d'être le maître d'Engels qui, décidément, pour Courtois est un anarchiste effréné. La première série de ces contradictions puériles et de ces ignorances inqualifiables trouve son terme à la page 98: « C'est là ce qui distingue Karl Marx et Schaffle d'Engels; les deux premiers sont collectivistes, le dernier est anarchiste. »

Il fallait l'impudence prodigieuse de la bêtise bourgeoise, pour séparer les deux intelligences superbes de Marx et d'Engels qui se sont fécondées mutuellement et constamment pendant quarante années, donnant au monde l'exemple d'une amitié inaltérable.

Tout le monde le sait, hors Courtois l'historien. Ils ont fait converger leurs différentes facultés vers le même but. On ne peut pas dire que leurs doctrines sont identiques; on doit dire: ils ont formulé la même doctrine, celle du communisme scientifique.

C'est la théorie de l'Etat qui vaut à Engels le titre d'anarchiste.

Dans son étude remarquable contre Dühring (bouleversement de la science), Engels résume ainsi le rôle de l'Etat:

« Les sociétés qui s'étaient mues jusqu'ici dans l'antagonisme de classes, avaient besoin de l'Etat, c'est-à-dire d'une organisation de la classe dominante pour assurer les conditions d'exploitation, et surtout pour maintenir par la force la classe exploitée dans les conditions de soumission (esclavage, servage, salariat) que réclamait le mode de production existant. L'Etat était la représentation officielle de toute la société, son incarnation dans un corps visible. »

«... Dès qu'il n'existe plus de classe à maintenir dans l'oppression, dès que la domination de classe, la lutte pour l'existence basée sur l'anarchie de la production, les collisions et les excès qui en découlent, sont balayés, il n'y a plus rien à réprimer; un Etat devient inutile. Le premier acte par lequel l'Etat se constituera réellement le représentant de toute la société — la prise de possession des moyens de production au nom de la société — sera en même temps son dernier acte comme Etat. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des procédés de production. La société libre ne peut tolérer l'existence d'un Etat entre elle et ses membres. »

Nous apprendrons à M. Courtois que ces idées si précises étaient déjà en germe dans l'œuvre brillante que Marx écrivait en 1847 contre Proudhon:

« Est-ce à dire qu'après la chute de l'ancienne société il y aura une nouvelle domination de classe, se résumant dans un nouveau pouvoir politique? Non. »

La condition d'affranchissement de la classe laborieuse c'est l'abolition de toute classe, de même que la condition d'affranchissement du Tiers-Etat, de l'ordre bourgeois, fut l'abolition de tous les états et de tous les ordres.

La classe laborieuse substituera, dans le cours de son développement, à l'ancienne société civile, une association qui exclura les classes et leur antagonisme, et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit, puisque ce pouvoir est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile. » (*Misère de la Philosophie* p. 177).

Marx et Engels que Courtois sépare et que l'histoire unira dans un souvenir reconnaissant, arrivent toujours à leurs conclusions par des investigations sagaces, patientes, originales et rigoureusement scientifiques.

Nous demandons à la société d'économie politique un congé pour son secrétaire perpétuel. Non pas pour que Courtois s'élève « au-dessus de l'humanité, dans ces régions serènes où tout n'est que vérité, où règne la raison pure » (*Introduction IX*), et où il divague et déraisonne imperturbablement; mais pour qu'il descende avec Engels dans les profondeurs implacables de la réalité historique, pour qu'il étudie « l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat ». Il y trouvera la naissance, le développement et l'annonce mortuaire de cet Etat dont la disparition l'épouvante comme une grève sans gendarmes.

Et alors, sous peine de malhonnêteté ou d'incapa-

cité intellectuelle, il sera obligé d'adhérer à la superbe conclusion du grand penseur communiste:

« L'Etat n'est donc pas éternel. Des sociétés entières vécutent sans lui et vinrent à bout de leurs affaires sans même avoir l'idée de l'Etat ou de la puissance gouvernementale. A un certain degré du développement économique, accompagné nécessairement de la séparation de la société en classes, l'Etat apparut comme une nécessité de cette séparation. »

Nous nous approchons à pas de géant d'un degré du développement productif dans lequel l'existence des classes cesse non seulement d'être nécessaire, mais devient un véritable obstacle à la production. La même nécessité qui enfanta les classes, les fait disparaître. Avec elles l'Etat s'évanouit inévitablement. La société qui organise à nouveau la production sur la base de l'association libre et égale des producteurs, repousse toute la machine de l'Etat vers la demeure qui alors lui appartient: le musée des antiques où elle prendra place à côté du ronnet à filer et de la hache de bronze. » (p. 139.140).

E. F.

COMMUNICATIONS

BIBLIOTHEQUE SOCIALISTE

Siège social, 17, rue du Croissant.

L'ouverture du cabinet de lecture sur place où, moyennant vingt centimes tous les citoyens et citoyennes pourront consulter les livres français et étrangers ainsi que les brochures, journaux, revues, etc., etc. aura lieu le lundi 7 décembre au siège social, de deux heures à six heures et de huit heures à dix heures du soir. Ce cabinet de lecture, qui est appelé à rendre de grands services, sera ouvert régulièrement trois jours par semaine, les lundis, mercredis, samedis.

Le citoyen B. Malon a remis au citoyen J. Lépine, pour la bibliothèque, les brochures suivantes: *L'Agiotage de 1715 à 1870*. — *Le socialisme réformiste*, par B. Malon. — *Un fief capitaliste*, par J. R. Dumay. — *La science occulte, Principales revendications du socialisme contemporain*, par L. Dramard.

La commission administrative remercie le citoyen Malon qui déjà nous faisait le service de sa revue.

Le Secrétaire, J. LÉPINE.

Cercles d'études sociales de jeunes travailleurs de Paris en formation. — Adresser les communications et les adhésions au citoyen A. Cuny, 3, impasse Rodier; les journaux et brochures au citoyen A. Gouzien, 26, boulevard de Clichy.

CONVOICATIONS

— *Bibliothèque Socialiste. Parti ouvrier*. — Mardi 1^{er} décembre à 8 h 1/2, salle du *Socialiste* 17, rue du Croissant. Réunion très urgente. — Ordre du jour: Ouverture du cabinet de lecture le 7. — Organisation du cours de langue allemande.

N. B. — Le citoyen Lavigne est prié d'assister à cette réunion.

— *Parti ouvrier. Fédération Socialiste révolutionnaire du Centre*. — Réunion vendredi 4 décembre, salle du *Socialiste*, 17, rue du Croissant. Ordre du jour: Renouvellement de la Commission administrative.

— *Cercle collectiviste révolutionnaire du 18^{me} arrondissement*. — Jeudi 3 décembre 1885. — Conférence-causerie par le citoyen Jules Guesde. Salle Charpentier, 32, boulevard Rochechouart, au premier.

Ordre du jour: — Les élections complémentaires du 13 décembre. Opportunisme, radicalisme et socialisme.

Les citoyens partisans de la lutte des classes et de l'Union socialiste révolutionnaire sont invités à cette réunion.

Les inscriptions au cercle sont reçues chez le citoyen Dereure, 73, rue du Ruisseau.

Mardi 1^{er} décembre 1885, Salle des mille colonnes, 20, rue de la Gaité, à 8 h. 1/2 du soir, Réunion publique organisée par le Cercle collectiviste révolutionnaire du 14^e arrondissement.

Ordre du jour: L'affaire Delamarche devant la justice du peuple; les pourvoyeurs des cours martiales.

Prix d'entrée, 30 centimes.

REVUE FINANCIERE

Il y a deux systèmes de monopoles: l'un n'a en vue que l'intérêt général; l'autre sacrifie l'intérêt général à des intérêts particuliers.

Le premier est le monopole de l'Etat, administré démocratiquement, faisant ainsi profiter tous les citoyens des

bénéfices résultant de la centralisation imposée par le progrès moderne.

Le second est le monopole des compagnies, administrées aristocratiquement, réservant à quelques personnalités les bénéfices produits par l'exploitation des services publics.

Vous devez bien penser que nos gouvernants bourgeois n'ont pas adopté le premier système qui est le seul logique et le seul profitable aux intérêts de la collectivité.

En effet, c'est le second qui a été choisi et voici pourquoi:

Les fondateurs des Compagnies qui obtiennent les faveurs du monopole, s'engagent à donner des pots-de-vin — autrement dit à *graisser la patte* — aux fonctionnaires, députés, sénateurs et autres budgélivores qui contribuent à faire accorder le privilège tant désiré.

Vous le voyez, c'est bien simple, ce n'est qu'une question de prix.

Les consciences sont mises aux enchères et vendues le plus cher possible; elles deviennent une marchandise cotée comme la farine et la rente.

Les Compagnies peuvent ainsi calculer d'avance le prix d'obtention d'un monopole.

L'ancienne Chambre se vendait, paraît-il, à un prix assez raisonnable, elle s'est rattrapée sur la quantité, les grandes compagnies de chemins de fer ayant toutes été forcées d'abouler pour faire voter les conventions Raynal qui ont ruiné l'Etat à leur profit.

Plusieurs députés avaient baissé leur prix afin d'augmenter leurs affaires; j'en ai connu qu'on pouvait avoir comme administrateurs de sociétés véreuses pour cent francs par mois.

A ce prix là, ça ne valait pas la peine de s'en passer, vraiment!

Et dire que le monopole de la Banque de France n'a peut-être pas coûté plus cher à ses fondateurs. Cependant les 182.500 actions émises à 1.000 fr. valent maintenant 4.800 fr. et rapportent plus de 200 fr. par an chacune, ce qui représente près de 40 millions de bénéfices annuels enlevés à l'Etat pour une mesquine satisfaction donnée à quelques fonctionnaires!

Aussi, le premier devoir de la prochaine révolution sera-t-il de supprimer cette concession exorbitante et de faire restituer à l'Etat ces bénéfices scandaleux.

La Bourse de Paris

Mercredi, 25 novembre 1885

La question d'Orient n'est plus qu'une affaire diplomatique. Les Serbes ont été battus complètement par les Bulgares et ont demandé la paix. D'un autre côté, l'Espagne est agitée par la mort du roi.

La question intérieure s'aggrave; la commission chargée du rapport sur les crédits du Tonkin et de Madagascar est hostile au ministère et peut provoquer une crise.

Le 3 0/0 est à 79.65 après 80.15 et le 4 1/2 à 107.90 après 108.25. On craint une nouvelle baisse.

Le Crédit Foncier est resté ferme à 1315 et les obligations ont plutôt monté, ce sont des titres de placement sérieux.

PENAUD.

Demandez à Paris

A LA MAISON DU

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF — PARIS

Le Nouveau Catalogue et Les Gravures des Vêtements pour Hommes et Enfants.

1885 HIVER 1886

Envoi Gratis et Franco

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

PARDESSUS
Draperie mode, doublure
confortable.

17 fr.

CÉRÉMONIE

35 fr.

ENFANTS

7 fr.

COMPLETS
Forte draperie
indéchirable.

29 fr.

FOURRURES

36 fr.

ENFANTS

5 fr.

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs. DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA Maison du PONT-NEUF, PARIS.

Le Gérant: DELADÈREERE.

Paris. — Imp. DELADÈREERE, 3, rue du Sommerard.

PROPAGANDE REPUBLICAINE SOCIALISTE

LECOURTOIS libraire, 38, rue Daubenton, livre immédiatement à domicile tous les ouvrages et brochures de toutes les Ecoles, payables 1 fr. par semaine. Adresser les demandes franco.

INSENSIBILISATEUR BOIVIN

EXTRACTIONS, GUÉRISON ET POSE
DE DENTS SANS DOULEUR

Un docteur assiste aux opérations. Facilité de paiement.

PARIS, 31, rue SAINT-LAZARE

LES DENTS

Hygiène, maladies, traitement, remplacement, redressement, extraction, transplantation; suppression de la douleur dans toutes ces opérations. — Volume de 300 pages, 200 gravures, 1 fr. 25 r. broché, 2 fr. 25 r. richement relié; (1^{re} édition), chez les libraires ou chez l'auteur, M. PRÉTERRE, Lauréat de la Faculté de médecine de Paris, 29, boulevard des Italiens, Paris.

Du même auteur: LE PROTOXYDE D'AZOTE. — Dans cette brochure, M. Préterre étudie tous les agents d'insensibilisation usités pour l'extraction des dents et leur remplacement. — Envoi f^o contre 1 fr. 25.